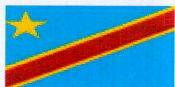


**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**GOVERNEMENT PROVINCIAL DU NORD KIVU**

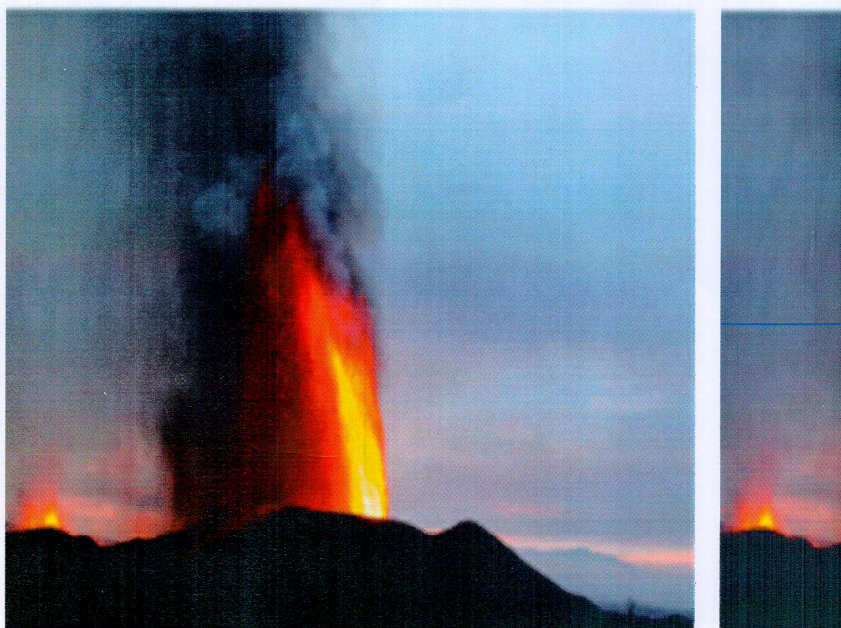


**CABINET DU GOUVERNEUR  
DE PROVINCE**

*Le Gouverneur*

2014-2020

**PLAN PROVINCIAL DE CONTINGENCE EN PREVISION DES  
EVENTUELLES ERUPTIONS VOLCANIQUES AU NORD KIVU**



Julien PALUKU KAHONGYA  
Gouverneur de Province et  
Président du Conseil Provincial  
de gestion des catastrophes  
2014-2020



Cordaid



<b>0. CONTENU</b>	
<b>I. PREAMBULE</b>	2
<b>II. RESUME EXECUTIF</b>	Erreur ! Signet non défini.
<b>III. OBJECTIFS</b>	2
<b>III.1. Objectifs généraux</b>	2
<b>III.2. Objectifs spécifiques</b>	3
<b>IV. STRATEGIE DE MISE EN PLACE</b>	3
<b>V. ANALYSE DU CONTEXTE</b>	5
<b>V.1. Cadre physique, environnemental et humains</b>	6
V.1.1. Aléas physiques	6
V.1.2. Aléas volcanique et Sismique	6
<b>V.2. Situation politique et socio-économique</b>	7
<b>V.3. Coulée de lave historique des volcans Nyamulagira et Nyiragongo</b>	8
V.3.1. Historique Nyamulagira	8
V.3.2. Historique Nyiragongo	9
<b>V.4. Caractéristiques des Volcans Nyamulagira et Nyiragongo</b>	9
V.4.1. Volcan Nyamulagira	9
V.4.2. Volcan Nyiragongo	10
<b>V.5. Phases d'activité des volcans Nyamulagira/Nyiragongo et codes d'alerte</b>	11
<b>V.6. COMMUNES, QUARTIERS ET NIVEAUX DE RISQUE VOLCANIQUES</b>	12
<b>V.7. Leçons apprises et recommandations</b>	12
V.7.1. Leçons apprises	14
V.7.2. D'autres leçons notées sont :	Erreur ! Signet non défini.
V.7.3. Recommandations générales	15
V.7.4. Recommandations à moyen terme	16
<b>VI. SCÉNARIOS ET HYPOTHÈSES DE PLANIFICATION</b>	18
<b>VII. GESTION ET COORDINATION</b>	24
<b>VII.1. Matrice de Réaction Rapide et activités requises</b>	24
<b>VII.2. Rôles opérationnels, fonctionnels et responsabilités</b>	26
<b>VIII. FINANCEMENT DU PC</b>	31
<b>VIII.1. Besoins de financement</b>	31
<b>VIII.2. Sources de financement</b>	31
<b>IX. ANNEXE :</b>	32

## I. PREAMBULE

La Ville de Goma est caractérisée par une forte démographie suite à l'exode rural due aux problèmes socio-économiques et aux mouvements de population occasionnés par l'insécurité constante en province du Nord Kivu. Cette Ville est exposée aux risques permanents liés aux calamités naturelles du fait de sa proximité des volcans actifs (Nyiragongo et Nyamulagira) et du lac Kivu contenant une forte concentration de Gaz.

L'éruption du volcan Nyiragongo du 17 janvier 2002 en République Démocratique du Congo, près de la frontière avec le Rwanda, avait occasionné le déplacement d'environ 400.000 personnes à l'Ouest vers Sake et à l'Est vers le Rwanda. En 1991, la population de Goma n'était que de 141 479 alors qu'en 2009 elle est passée à 639 873, en décembre 2013 elle était estimée à 810 056 personnes (137 381 Nyiragongo et 672 675 Ville de Goma)<sup>1</sup>.

Dans ce contexte, la prévention des risques et des désastres est une des priorités du Gouvernement. Elle est considérée comme une composante essentielle dans l'amélioration des conditions de vie de la population

Depuis l'année 2002, la communauté internationale en appui aux autorités nationales en République Démocratique du Congo a travaillé sur la définition d'un mécanisme de coordination des actions de préparation et de réponse en cas de désastres naturels et notamment les désastres volcaniques.

Les informations d'une éventuelle éruption du volcan Nyamulagira en mars 2009 avaient poussé la Communauté Internationale, en collaboration avec le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à la mise à jour d'un Plan de contingence lié aux risques et aux possibles désastres d'origine volcanique.

Suite à cette alerte, la Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo avec l'appui de la fédération Internationale de la Croix-Rouge (FICR) avait organisé un atelier sur l'actualisation d'un plan de réponse en cas d'éruption des volcans. Cet atelier avait connu la participation des autorités locales, des acteurs humanitaires, les membres de la société civile et les bailleurs de fonds. L'objectif était d'intégrer toutes les ressources disponibles et de renforcer l'efficacité de la réponse, en appui aux efforts du Gouvernement Congolais.

Ce Plan de contingence mise à jour en 2014 par le Gouvernement provincial du Nord Kivu avec l'aide de la Communauté humanitaire, s'inspire donc de l'expérience des plans de contingence volcans 2009 actualisés par la Communauté Internationale, de la Croix-Rouge de la RDC 2009 et celui de 2013 du Gouvernement Haïtien. Il s'inscrit dans un processus normal qui permet à tous les acteurs (autorités gouvernementales et acteurs humanitaires) d'harmoniser leurs actions en vue d'un plan unique de réponse en définissant les capacités et les responsabilités de chacun.

## II. OBJECTIFS

### III.1. Objectifs généraux

- Organiser les mécanismes de réponse du Gouvernement Congolais en Province du Nord-Kivu et de la communauté internationale en cas de désastre provoqué par une éventuelle éruption volcanique ;
- Garantir une réponse rapide, coordonnée, efficace et concertée du Gouvernement Congolais en province du Nord-Kivu avec l'appui de la communauté internationale, pour la prise en charge des populations sinistrées ;
- Garantir une réponse rapide, coordonnée, efficace et concertée du Gouvernement Congolais en province du Nord-Kivu avec l'appui de la communauté internationale, afin de minimiser les conséquences humanitaires qui pourraient survenir lors d'une éventuelle activité volcanique

### **III.2. Objectifs spécifiques**

- Comprendre le contexte et le cadre d'intervention;
- Déterminer le niveau d'intervention et les actions à entreprendre;
- Identifier les rôles et responsabilités de chacune des institutions impliquées;
- Assurer une utilisation optimale et adaptée de l'ensemble des ressources ;
- Établir des mécanismes appropriés pour la mobilisation des ressources afin de satisfaire les besoins immédiats, à moyen et long terme des populations sinistrées par une éventuelle éruption volcanique ;

### **III. STRATEGIE DE MISE EN PLACE**

Les activités de la gestion d'une crise obéissent à une stratégie classique articulée autour des trois axes à savoir : avant, pendant et après la crise.

#### **Axe 1 : Avant l'urgence :**

Les efforts sont focalisés sur les activités liés à la prévention et à la préparation. Il s'agit de promouvoir la surveillance des volcans actifs et éteints, la prévention par l'information du public, la sensibilisation et l'éducation des masses en vue d'un changement des comportements dans la communauté ainsi que la confection des plans sectoriels et l'organisation des exercices de simulation pour anticiper les actions de secours en prévision d'une éventuelle crise volcanique.

#### **Axe 2 : Pendant l'urgence :**

Les activités sont liées à l'intervention. L'action porte sur la mise en œuvre des plans sectoriels et de secours destinés à assurer la couverture efficiente du risque même s'il apparait complexe.

#### **Axe 3 : Après :**

Les activités liées à la réhabilitation ou à la réparation du dommage. L'adoption et l'exécution des mesures de prise en charge des victimes visant à rétablir dans leur dignité (programme de relèvement précoce).

TABLEAU SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS :

Avant l'urgence	Pendant l'urgence
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la surveillance des volcans et au monitoring du lac Kivu</li> <li>- Mise en place d'un système d'alerte précoce maîtrisé par la communauté ;</li> <li>- Organiser des exercices de simulations avec la pleine participation communautaire ;</li> <li>- Eduquer la population sur les risques volcaniques ;</li> <li>- Elaborer le plan d'évacuation ;</li> <li>- Ouverture des voies de communication ;</li> <li>- Définition des portes, sorties et d'entrées ;</li> <li>- Vulgariser le plan et procédure d'évacuation ;</li> <li>- Vulgariser le code et procédure d'alerte ;</li> <li>- Identifier et viabiliser les sites d'accueils ;</li> <li>- Pré-positionner les Kits de secours ;</li> <li>- Localiser les postes de commandements avancés /secours dans les voies d'évacuation ;</li> <li>- Renforcer capacités des communautés et des acteurs ;</li> <li>- Renforcer l'hygiène et assainissement au site d'accueil ;</li> <li>- Création d'un fond de gestion des crises ;</li> <li>- Isolement des zones à risque ;</li> <li>- Former les journalistes sur la communication en situations d'urgences et encourager la population à suivre la radio ;</li> <li>- Vulgariser des techniques de sauvetage ;</li> <li>- Suivi et évaluation des activités réalisées avant la phase d'urgence ;</li> <li>- Mobiliser les ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convoquer la réunion de la cellule de crise ;</li> <li>- Diffuser l'alerte ;</li> <li>- Isoler les zones à risque ;</li> <li>- Déploiement des ressources humaines et logistiques ;</li> <li>- Evacuer les vulnérables y compris les malades et les prisonniers ;</li> <li>- Organiser l'évacuation de la population ;</li> <li>- Rendre disponible les volontaires et personnels soignants au sein des PCA pour les activités du DMU ;</li> <li>- Surveiller les stations de carburant et autres points sensibles ;</li> <li>- Approvisionner les sites d'accueils ; en eau potable ;</li> <li>- Identifier des personnes sinistrées présentes dans les sites ;</li> <li>- Distribuer des Kits NFI et FOOD ;</li> <li>- Vulgariser les normes d'hygiène et assainissement ;</li> <li>- Organiser les soins d'urgence aux blessés et aux malades ;</li> <li>- Promouvoir la santé maternelle et infantile ;</li> <li>- Initier le gramme d'éducation sexuelle et de la lutte contre les IST et VIH ;</li> <li>- Pris en charge des cas de malnutrition ;</li> <li>- Mobilisation de ressources financières et matérielles ;</li> <li>- Inhumation des décédés ;</li> <li>- Assainissements des sites d'accueils ;</li> <li>- Sécurité des populations sinistrées ;</li> <li>- Assurer la gestion de l'information ;</li> <li>- Suivi et évaluation des activités ;</li> </ul>

#### Après l'urgence

- Organiser le retour des sinistrés ;
- Assainir les sites d'accueil ;
- Recasement des populations
- Organiser les activités de relèvement précoce (Exemple : Réhabiliter les infrastructures détruites);
- Sensibiliser la population sur l'hygiène de l'habitat ;
- Renforcer les capacités opérationnelles des services techniques ;
- Continuer avec la surveillance des volcans et du lac Kivu ;
- Assurer le suivi médical des blessés et malades ;
- Assurer l'accompagnement psychologique des sinistrés ;
- Continuer avec l'exploitation du Gaz ;
- Revenir aux actions de prévention.

L'activation du présent plan de contingence part des alertes produites par l'Observatoire Volcanologique de Goma et des alertes des communautés. L'imminence d'une éruption volcanique motivera la cellule de crise, présidée par l'autorité Provinciale, à autoriser la délocalisation de la population.

Les activités de la surveillance, de l'éducation sur les risques, d'évacuation et la gestion de la crise seront réalisées par les services techniques conjointement avec le réseau communautaire de la Protection Civile et les partenaires du domaine.

Les interventions humanitaires seront réalisées à travers les clusters et le secrétariat technique du Conseil Provincial de Prévention des Risques et Gestion des Catastrophes. Des appuis techniques, scientifiques que humanitaires sont nécessaires pour atteindre les résultats de la gestion de la crise.

#### IV. ANALYSE DU CONTEXTE

Goma est une ville exposée aux risques résultant de l'interaction entre les menaces naturelles (dégradation de l'environnement) et anthropiques (l'urbanisation sauvage, plusieurs stations de vente de carburant parsemées par endroit, constructions des maisons d'habitation sous la ligne haute tension du courant électrique, surpopulation).

Les normes urbanistiques n'étant pas respectées et en considérant que toutes les routes sont en chantiers, il n'y a pas actuellement des routes pour l'évacuation des populations. S'il faut qu'on considère le nombre de véhicules privés, ceux des services étatiques, des organisations des Nations Unies ainsi que ceux des ONGI sans omettre le nombre énorme des motos, il y a lieu de croire qu'il faut un effort considérable pour le plan d'évacuation.

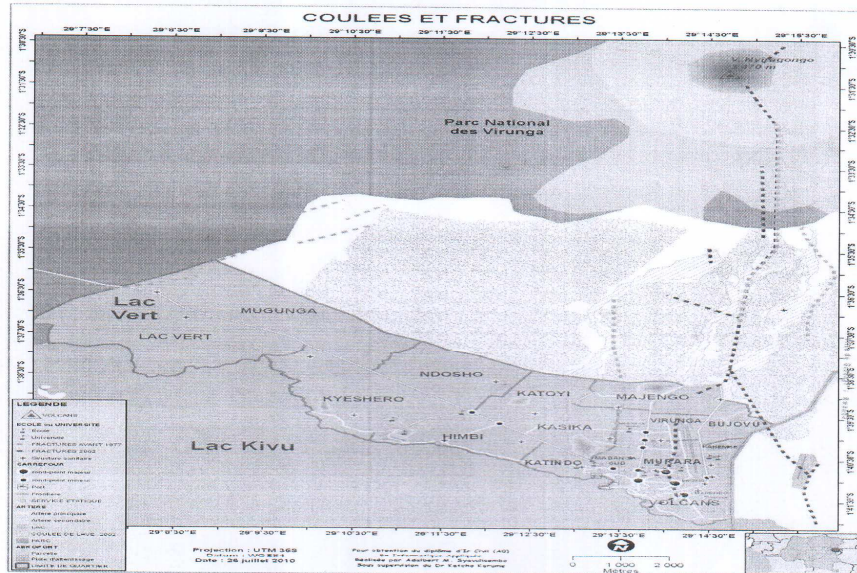
En effet, les hypothèses retenues attirent l'attention sur une éventuelle éruption volcanique qui causerait d'énormes dégâts d'autant plus que la ville s'est considérablement étendue vers les pieds des deux volcans. Cette éventualité est une menace probable dont le risque et les possibles conséquences affecteraient directement au moins environ ¼ de la population estimée actuellement à environ 1 000 000 personnes pour

la ville de Goma et ses environs sans tenir compte de déplacés internes dans les différents sites de déplacement.

## V.1. Cadre physique, environnemental et humains

### V.1.1. Aléas physiques

FIGURE N° 1 : COULEES ET FRACTURES <sup>2</sup>



### V.1.2. Aléas volcanique et Sismique <sup>3</sup>

L'évaluation des risques volcaniques nécessite une surveillance permanente de la zone volcanique. Celle-ci nécessite l'expertise des scientifiques, notamment ceux de l'Observatoire Volcanologique de Goma (OVG) avec l'appui du réseau international de surveillance.

Cependant, l'expérience montre qu'il existe plusieurs dynamismes éruptifs. Par conséquent, il n'est pas aisé de prédire avec précision une éruption volcanique. Néanmoins, si la surveillance est renforcée avec les équipements appropriés et diversifiés, il y a lieu de réduire la marge d'erreur.

Il convient également de tenir compte des risques éventuels liés à l'activité sismique de la branche ouest du rift est-africain qui pourrait influencer l'activité des volcans et occasionner la destruction des infrastructures.

On constate aussi l'existence d'un nombre important de fractures dans les flancs sud du volcan Nyiragongo et des nouvelles apparitions en 2002 de fissures éruptives proches ou dans la ville de Goma desquelles s'échapperaient des coulées des laves, augmentant ainsi la vulnérabilité de la population comme indique la figure N°1 Coulées et fractures.

Une conséquence possible est que la migration du magma dans ce réseau de fractures et sa montée vers la surface pourraient être très rapide et ne pas partir du flanc du cratère mais dès ses pieds ou même directement de la ville de Goma, ne laissant ainsi qu'un temps très court entre l'apparition des signaux précurseurs et le début de l'éruption (quelques jours à quelques semaines).

<sup>2</sup>SIG/UE F. Kervain.

<sup>3</sup>M. YALIRE et H.CIRABA, analyse scientifique

## V.2. Situation politique et socio-économique<sup>4</sup>

L'insécurité occasionnée par l'activisme des groupes armés nationaux et étrangers ainsi que la traque des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) contre ces derniers ont un impact négatif et considérable sur la situation politique et socio-économique de la Province du Nord-Kivu. Des alliances contre nature sont conclues entre groupes armés pour les contrôles des ressources naturelles (exploitation pétrolière, minérale, le bois sous toutes ses formes d'exploitation, braconnage, pêche illicite, etc.). L'économie informelle de subsistance des ménages est parfois complétée par la contribution à l'économie de l'ombre, telle l'exploitation minière illégale comme stratégie de diversification de moyens d'existence.

Du point de vue socio-politique, les conflits inter communautaires sont constamment exacerbés par la mauvaise gestion foncière, la manipulation politicienne et l'interférence des leaders des groupes armés. Le Nord-Kivu reste la province avec la plus importante population déplacée interne estimée à plus de 908.597 personnes, effectif cumulé depuis 2009 à la fin du mois de juin dernier. Plus du tiers de cette population déplacée interne (35,3%) se trouve dans le Territoire de Masisi. 62% de déplacées (566058) se trouveraient dans des familles d'accueil et 38% (342 539) seraient réparties sur des sites de déplacement<sup>5</sup>. Le processus de retour volontaire de quelques déplacés et réfugiés appuyé par les autorités a été amorcé dans les zones où la sécurité s'est améliorée. L'accès humanitaire constitue encore un défi pour atteindre les nécessiteux du fait de l'impraticabilité des routes et l'insécurité accrue dans certaines zones.

Voici ci-dessous un profil de la province, dont quelques facteurs de vulnérabilité peuvent être notés<sup>6</sup>.

Population de la ville de Goma	1000 000 d'habitats
Taux de croissance démographique	8,1% en RDC en 2013
Taux de mortalité infantile des moins de 5 ans	109 en RDC INSEE 2010-2015
Taux de mortalité maternelle	15.5 en RDC INSEE 2010-2015
Taux de prévalence estimatif du VIH/SIDA	en 2013
Taux de couverture sanitaire	30 MINISANTE 2011
Couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois contre les maladies de l'enfance	45% OMS 2012
Espérance de vie	H : 48.1 et F : 51.6 INSEE 2010-2015
Taux d'analphabétisme	33% MINEDUC 2012
Taux de scolarisation primaire	76% Urbain et 48 Rural 2013/ @2014multigroup
Population ayant accès à l'eau salubre	26% CNAEA-RDC 2013
Population ayant accès à l'assainissement	26% CANAEA-RDC 2013
Insécurité alimentaire	63% PAM ET MINAGRI 2010
Malnutrition des enfants de moins de 5 ans	6.5% en 2013

<sup>4</sup>Hugues, Plan Provincial RRD, 2013

<sup>5</sup>Rapport de la Commission Mouvement des Populations Juin 2014

<sup>6</sup>[Http://weblolbank.org](http://weblolbank.org); EDS 2013-2014; CNAEA RDC 2013, INSEE 2010-2014 UN WOLD POPULATION 2012, OMS 2012, OCHA/Mouvement des populations.



Produit National Brut par habitant	5.6 en 2013
PIB par tête	7,6% en RDC en 2013
Pourcentage de la population vivant avec moins De deux dollar par jour	87%
Personnes Déplacées Internes et retournés	975 473 personnes au 25 juillet 2013
Nombre de personnes réfugiées dans les pays voisins	
Exposition aux catastrophes naturelles : éruptions volcaniques et risques sismiques.	3
Classement suivant l'index de développement Humain	0.304 en 2013

Les conditions socioéconomiques, politiques et environnementales du Nord Kivu constituent des facteurs de vulnérabilité critiques, qui agissent comme des déclencheurs de désastres, autant que les aléas naturels qui s'y rapportent.

### V.3. Coulée de lave historique des volcans Nyamulagira et Nyiragongo

#### V.3.1. Historique Nyamulagira<sup>7</sup>

Le volcan Nyamulagira est l'un de deux volcans encore actifs de la chaîne volcanique des Virunga et est classé parmi les volcans les plus actifs du monde, sans doute le plus actif d'Afrique. Il culmine à 3056 m et est situé à 15 Km au Nord-Ouest du Nyiragongo.

A partir du début du 20<sup>ème</sup> siècle, le volcan Nyamulagira est entré en éruption 52 fois et ses coulées de laves, très longues, ont détruit plusieurs milliers de Km<sup>2</sup> de superficie tant dans le parc national des Virunga que sur des zones peuplées comme la cité de Sake. Celle-ci avait été traversée par plusieurs coulées de laves provenant des éruptions du volcan Nyamulagira dont la plus importante fut celle de Tshambene de 1938 à 1940. Cette éruption avait, par cette occasion, sectionné le lac Kivu et a créé ce qu'on appelle aujourd'hui le lac (ou baie) de Sake. Cette éruption eut comme conséquence la vidange du lac de lave permanent, jadis observé depuis 1914 dans le cratère central du volcan Nyamulagira.

Toujours en 1938, il s'était observé une grande pluviosité qui, à temps normale, était de 150 mm/mois ; avant l'éruption, elle était passée de 400 mm à 800 mm/mois. Cette pluviosité pourrait être la conséquence de la présence en atmosphère de grandes quantités de vapeur d'eau et de poussière volcanique qui aideraient la condensation et qui permettraient une pluviosité très importante.

Après l'éruption du 6 Novembre 2011, une activité intense a été enregistrée au niveau du cratère central du Nyamulagira. Cette activité a conduit à la naissance d'un petit lac de laves identifiée le 22 Juin 2014 et d'une émission d'un volume important de panache de gaz. Une telle activité aurait comme conséquences la perturbation du cycle éruptif comme nous le connaissons, avec des fréquentes éruptions tous les deux ans, une forte dégradation de l'environnement avec une forte pollution due au panache volcanique et une possible (à monitorer) réduction de la production agro-pastorale. Autres effets seraient à suivre.

### V.3.2. Historique Nyiragongo<sup>8</sup>

A partir du siècle dernier, le Nyiragongo a connu seulement deux éruptions dont celle du 10 Janvier 1977 et celle du 17 Janvier 2002. La première s'était arrêtée à Munigi, 2 Km au-dessus de l'aéroport international de Goma, faisant entre 70 et 500 morts selon diverses sources ; la seconde est parvenue à pénétrer la ville de Goma en deux axes détruisant au moins 13 % de la superficie totale de la ville et une partie de l'aéroport avant de s'introduire dans le lac Kivu. Celle-ci avait occasionné 147 décès et balayé entre 12000 et 15000 maisons faisant ainsi des centaines de milliers de déplacés.

En 1994, il y a eu une nouvelle menace sur la ville par la réactivation du lac de lave dans le cratère, mais sans conséquence.

Il faut savoir qu'à cause de la situation de conflits armés dans la région, une grande partie de l'équipement de surveillance du volcan installé sur le terrain a été soit pillée ou endommagée ; ce qui fait qu'à la veille de l'éruption de 2002, ils ne restaient que 2 stations sismiques opérationnelles, nombre insuffisant pour un système de surveillance efficace.

L'éruption du 17 janvier 2002 était vraisemblablement due à un mouvement tectonique (rifting). A partir de ce mouvement, la colonne magmatique existant sous le cratère du Nyiragongo a émergé directement de fractures en 8 points à différentes altitudes entre 2700 et 1500 m. C'est cette lave qui s'est répandue lentement pendant une quinzaine d'heures dans la ville de Goma. Il a été estimé qu'environ 20 millions de m<sup>3</sup> de lave ont été déversés sur la ville.

L'éruption de Janvier 2002 semble donc être une combinaison de deux phénomènes différents : un rifting avec apparition de fractures (activité purement tectonique) et une activité volcanique (coulées de lave).

La présence des fractures dans presque toute la ville de Goma constitue un haut risque pour les constructions érigées dessus.

En cas du prolongement de la coulée de lave jusqu'au lac, comme l'éruption de 2002, et que cela dure plusieurs jours ou semaines, il pourrait y avoir risque d'une explosion gazeuse qui affecterait la ville de Goma et ses habitants, si des volumes gigantesques de lave devrait sortir directement dans le lac Kivu.

## V.4. Caractéristiques des Volcans Nyamulagira et Nyiragongo

### V.4.1. Volcan Nyamulagira<sup>9</sup>

- Altitude : 3056 m ;
- Diamètre : 2500 m ;
- Fréquentes et longues éruptions de type Hawaiian;
- Les laves sont pauvres en silice ;
- La plupart des éruptions ont lieu sur les flancs du volcan (25 Juillet 2002, 8 Mai 2004, 27 Novembre 2006, 02 Janvier 2010 et de 06 Novembre 2011 etc.) ;
- Les éruptions du Nyamulagira sont souvent précédées des essais sismiques.

<sup>8</sup> OVG, réunion Scientifique, du 13 juillet 2014

<sup>9</sup> Présentation OVG, atelier d'actualisation du Plan International de contingence 2009, 17 Février 2014

#### V.4.2. Volcan Nyiragongo<sup>10</sup>

- Le volcan Nyiragongo, dont le sommet atteint 3,470 m est du type effusif avec des laves très fluides. Son diamètre environne les 2000 m ;
- Il est l'un des six volcans au monde avec un lac de lave ;
- Il est affecté par l'activité séismique du rift ;
- Les deux éruptions du Nyiragongo, en 1977 et 2002, ont été précédés par des tremblements de terre quelques semaines avant :
  - Eruption de Nyiragongo 1977 déclenchée par le tremblement de terre de Ngweshe du 5 Dec 1976 (Mb = 5.1)
  - Eruption du 17 Janvier 2002 déclenchée par le tremblement de terre de Rutshuru du 6 Janvier 2002 (Mb = 4.6) ;
  - Eruption intra-cratérale du 23 juin 1994 déclenchée par le tremblement de terre de Masisi du 05 Février 1994 (Mb = 6.21) ;
  - Le 15 Avril 1995 un nouveau fort tremblement de terre de Masisi (Mb= 5) fut suivi par une soudaine augmentation du niveau de lac de lave
  - Tremblements de terre du 24 Octobre 2002, du 3 Février 2008 ont eu un impact significatif sur les fractures du Nyiragongo (extension de 2 cm) et sur une possible augmentation de l'activité du lac de lave à l'intérieur du cratère.

Les fissures au sud du Nyiragongo se propagent vers la ville de Goma jusqu' à Gisenyi/Rwanda et peut être jusque dans le lac Kivu ;

Les observations scientifiques de ce jour montrent que le volcan est dans sa phase normale (comportement tranquille avec son lac de lave)

---

<sup>10</sup>OVG, idem

## V.5. Phases d'activité des volcans Nyamulagira/Nyiragongo et codes d'alerte<sup>11</sup>

Niveau	Description	Conduite à Tenir
Vert	Le volcan est dans son état normal, non éruptif. ou, après un changement d'un niveau d'alerte plus élevé : L'activité volcanique est considérée comme ayant cessé et le volcan est revenu à son état normal, non éruptif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La population vaque à ses occupations</li> <li>- La vie est normale</li> <li>- Phase d'éducation sur les risques</li> <li>- Phase de préparation</li> <li>- Sensibiliser la population sur les risques volcaniques</li> </ul>
Jaune	Le volcan présente des signes d'instabilité élevée supérieure à son état normal connu. ou, après un changement d'un niveau d'alerte plus élevé : L'activité volcanique a considérablement diminué, mais continue d'être surveillée de près en cas de reprise possible.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le volcan est en activité mais le danger n'est pas encore là</li> <li>- La population peut vaquer à ses occupations et doit suivre les informations</li> <li>- Informer la population sur les changements de couleur.</li> <li>- Ecouter la radio</li> <li>- Renforcer la sensibilisation de la population sur les risques volcanique</li> </ul>
Orange	Le volcan présente une instabilité élevée avec un potentiel croissant d'éruption. ou, Éruption volcanique en cours sans émission ou avec faible émission de cendres et d'autres produits volcaniques.	<p>-Pré alarme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évacuation des vulnérables (vieillards, handicapés, malades, femmes enceintes, familles nombreuses et suivre les informations à la Radio.</li> <li>- Informer la population sur le changement de couleur</li> <li>- Intensifier la sensibilisation</li> <li>- Ecouter la radio</li> <li>- Activation du COU</li> </ul>
Rouge	Prévision d'éruption imminente, avec émission importante de cendres et produits volatiles dans l'atmosphère. ou Éruption en cours avec émission importante de produits volcaniques dans l'atmosphère.	<p>Informers la population</p> <p>Evacuation de toute la population de toute la zone à risque, en suivant les vois de sorties, vers les sites d'accueil.</p>

<sup>11</sup> Atelier révision plan de contingence, Ferv 2014

## V.6. COMMUNES, QUARTIERS ET NIVEAUX DE RISQUE VOLCANIQUES

N°	Commune/Quartiers/structures	Quartiers à risques	Quartiers à très haut risques	Population/personnes
<b>Commune de Goma</b>				
1	Katindo	✓		31276
2	Himbi	✓		51 705
3	Kyeshero	✓		94 084
4	Les volcans		✓	17 029
5	Mapendo		✓	35 145
6	Lac vert		✓	10 877
7	Mikeno		✓	35 502
	Katindo		✓	23 475
<b>Commune de Karisimbi</b>				
1	Bujovu		✓	42 017
2	Kahembe		✓	27 767
3	Majengo		✓	78 679
4	Virunga		✓	19 941
5	Murara		✓	37 191
6	Mugunga	✓		20 535
7	Katoyi	✓		103 000
8	Mabanga Nord	✓		40 552
9	Mabanga Sud	✓		62 678
10	Ndosho	✓		74 319
11	Kasika	✓		58 942
<b>Chefferie de Bukumu</b>				
1	Kiziba		✓	57 002
2	Mudja		✓	13 795
3	Kanyaruchinya		✓	25 099

## V.7. Leçons apprises et recommandations<sup>12</sup>

En 2002, malgré un réseau sismique très réduit, l'éruption n'était pas une surprise aux scientifiques du CRSN Lwiro en détachement à Goma et à la population de Goma et Nyiragongo mais la confusion dans les messages des autorités de l'époque, avait perturbé la mise en place du centre des opérations de secours.

Le présent plan de contingence Provincial essaye de prévoir, compte tenu de l'expérience des années précédentes, des cas de figures en vue de faire face à toutes éventualités. Les hypothèses pour qu'elles soient viables doivent en principe tendre vers les situations les moins confortables. Dans le cas de la ville de Goma, territoire de Nyiragongo et la cité de Sake, avec les faiblesses en ressources matérielles et les difficultés institutionnelles, les capacités du Gouvernement Provincial sont facilement dépassées et l'aide humanitaire internationale est alors sollicitée.

<sup>12</sup>OIM, Dario Tedesco, plan de contingence 2009

Le grand dilemme reste le maintien du principe d'épargne d'un fonds d'urgences pour les premiers secours tant en matière de disponibilités effectives qu'en termes de mécanismes d'accès et d'utilisation. La tendance d'un côté est de se limiter aux distorsions couramment constatées surtout en ce qui concerne les aspects politiques de la gestion des actions de secours.

Le souci pour le Gouvernement Provincial du Nord Kivu, c'est d'éviter les erreurs du passé et décider la mise en place du secrétariat technique du conseil de prévention de risques et gestion des catastrophes, premier et principal instance Provinciale appelé à informer, décider et orienter les actions en ce qui concerne la gestion des risques et des désastres sur toute l'étendue du territoire Provincial.

### V.7.1. Leçons apprises

- D'une façon générale, la coordination humanitaire a instauré le principe d'accompagner les victimes là où elles se trouvent afin de leur apporter une réponse appropriée : à cet égard, malgré les risques encourus, la majorité de la population désire revenir le plus vite possible à Goma. Finalement, la coordination humanitaire doit se placer au premier plan/niveaux pour faire le plaidoyer de la sortie de la phase d'urgence pour entrer dans celle de la dynamique de la relance ;
- Il est à souligner qu'en se référant à l'éruption de 2002, la ville de Goma a été déclarée en phase 5 (évacuation) par UNSECOORD (UNDSS), sur avis des scientifiques, pendant au moins les 3 semaines qui ont suivi l'éruption à cause des forts tremblements de terre ; seuls cinq agents des Nations Unies ont été autorisés à rester dans la ville pendant cette période, le reste du personnel humanitaire international du SNU devant passer leur nuit au Rwanda, comme la plupart des ONG internationales, et revenir pendant la journée pour travailler à Goma (le personnel national avait été relocalisé à Bukavu). Avec le présent scénario développé ici, il sera encore plus difficile d'avoir un support humanitaire adéquat car Goma et Gisenyi risquent d'être déclarés en phase 5 pendant quelques semaines, d'où l'importance d'avoir une coordination décentralisée afin de fournir l'assistance à partir de Kigali au Rwanda et de Bukavu en RDC.
- Faiblesse des instruments scientifiques pour la surveillance des volcans. Notons que, bien que le Nyiragongo et Nyamulagira soient restés sous surveillance pendant plusieurs années, nul n'a pu prédire l'éruption imminente notamment par manque d'instruments scientifiques appropriés ;
- Manque de moyens d'appui au plan local de préparation aux catastrophes volcaniques, y compris un plan de sensibilisation,
- Communication et évacuation, en coordination avec les partenaires internationaux. Ce plan local intègre l'identification des axes de sortie prioritaires pour les personnes et pour les véhicules, ainsi que des programmes de formation des brigades de protection civile pour canaliser et orienter les activités de sensibilisation, de communication et d'évacuation, en collaboration étroite avec la société civile ;
- Manque d'intérêt et de financement pour soutenir des activités de préparation à une telle catastrophe. (la majorité des projets des partenaires sont dans plus dans l'urgence que dans la prévention et préparation) ;
- Manque de moyen logistique localement pour faire évacuer prioritairement les personnes vulnérables ;
- Manque de moyen pour financer un système de communications alternatives du centre des opérations d'urgences, étant donné que les systèmes de télécommunications en place pourraient être rapidement saturés ou « low batt » ;
- En ce qui concerne la phase de réhabilitation et de reconstruction, les partenaires devraient prévoir la mise en place de manière rapide des programmes intégrés, dont la réhabilitation des infrastructures de base, avec une approche HIMO (haute intensité de main d'œuvre), activités de micro-crédits auprès des artisans et commerçants ayant perdu leurs moyens de production, et d'autres interventions à moyen et long terme, afin que la population affectée ne dépende pas de l'assistance humanitaire ;
- Les exercices de simulation sont très importants pour la compréhension des mécanismes de réponses, les capacités de réponse des différents acteurs et la coordination de la réponse ;

- Les catastrophes peuvent être mieux gérées localement à travers des comités de gestion des risques et des désastres bien structurés, avec des plans de contingence bien élaborés en synergie avec participation des partenaires sur le terrain : autorités, ONG, Système des Nations Unies, société civile,
- La présence des agents et cadres de liaison de la Direction de la Protection Civile auprès des mécanismes de coordination et de prise de décision est très utile dans la préparation des actions de réponse au niveau décentralisé ;
- L'amélioration de la surveillance des volcans, la diffusion de l'alerte et l'implication effective des autorités locales dans la prise de décision ont un impact positif sur la gestion en général des phases d'alerte et des évacuations. Les spots diffusés par les médias ont entraîné une réaction positive de la population par rapport aux décisions d'évacuation ;
- La faiblesse dans la préparation constitue une faiblesse importante. Par ailleurs, les difficultés de mobilisation des équipes multisectorielles d'évaluation et manque de vulgarisation d'outils communs d'évaluation des dégâts et d'identification des besoins rendent difficile la planification de l'assistance ;
- L'amélioration de la coordination entre les différentes structures (autorités nationales, provinciales et locales et communauté internationale) est nécessaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation du conseil provincial de prévention des risques et gestions des catastrophes qui réunit sous une plate-forme les acteurs étatique et internationaux ;
- Les capacités de réponse nationales, provinciales et locales restent encore très faibles. Le manque de rigueur des demandes officielles d'appui suite à un désastre reste beaucoup d'envergure à l'intérêt international de s'impliquer ;

Par ailleurs, les urgences successives ne favorisent pas un climat propice à une réflexion poussée sur la réhabilitation / reconstruction.

#### V.7.2. Recommandations générales

1. Renforcer les capacités opérationnelles de l'Observatoire Volcanologique de Goma pour une bonne surveillance des volcans ;
2. Renforcer les capacités opérationnelles des services techniques et spécialisées en formations, équipements et moyens financiers pour la bonne gestion de la crise ;
3. Renforcer les connaissances de la communauté sur la culture de la prévention des risques et la gestion des crises (sensibilisations, exercices de simulations, ...) ;
4. Plaidoyer auprès des autorités compétentes pour la signature du protocole de collaboration entre le Gouvernement de la RDC et celui du Rwanda ;
5. Mettre à place un fond provincial de Prévention et Gestion des Catastrophes.
6. Le renforcement des comités provinciaux et locaux de gestion des risques et des désastres, doit continuer (activités de formation et fourniture d'équipement). Dans le cadre du comité provincial de gestion de risques et des désastres (CPGRD), l'activation des activités de préparation et de réponse en cas de désastre, avec la participation active des membres de la communauté internationale sur place, devrait être une priorité. Le CPPRGC, doit être fonctionnel au niveau de la base, la priorité est donc de vulgariser cet arrêté et prévoir les moyens conséquent pour son fonctionnement en cas des catastrophes,
7. Des formations spécifiques sur les évaluations rapides, l'identification des dégâts et l'analyse des besoins doivent être organisées par la Protection Civile, au profit des membres des CPPRGC, avec



l'appui de la communauté internationale. La mise en place des outils acceptés et partagés par tous les partenaires, en ce qui concerne la conversion des dégâts en besoins, reste également une priorité. Cela pourrait aider à réduire les délais entre les premiers impacts et les actions de première réponse.

8. La mise à disposition des fonds par le Gouvernement doit être envisagée avec le soutien des partenaires internationaux. Un effort de sensibilisation de la communauté internationale sur la mobilisation de fonds encas de désastres doit être aussi envisagé.
9. Concernant le plan de préparation et de réponse, le secrétariat technique du conseil provincial prévention des risques et gestion des désastres (ST-CPPRGC) et la communauté internationale doivent travailler étroitement dans la révision de leurs plans respectifs pour le Nord Kivu. La collaboration doit être soutenue par CPIA du Nord Kivu au niveau stratégique<sup>13</sup>.
10. La révision du Plan de contingence de préparation et de réponse aux urgences doit être faite une fois par an, au minimum ; ainsi que la formation des cadres devrait être entamée de manière continue et, avec la participation active de tous les partenaires impliqués. Dans ce sens, il est nécessaire de renforcer la coordination entre le système de coordination humanitaire (CPPRGC du gouvernement, CPIA, cluster).
11. Les organisations internationales, ainsi que les autorités publiques doivent suivre les procédures établies en ce qui concerne la demande et le déploiement de l'aide humanitaire d'urgence afin d'assurer une réponse coordonnée.
12. Le suivi des recommandations des évaluations sectorielles pour intervenir après la période d'urgence, avec des activités de réintégration et de relèvement communautaire doit être sérieusement envisagé. La transition vers la réhabilitation suppose l'existence d'un mécanisme clair de déclaration de fin des activités de réponse d'urgence et une définition d'une stratégie nationale en matière de reconstruction / réhabilitation, avec le soutien de la communauté internationale<sup>14</sup>.

#### V.7.3. Recommandations à moyen terme<sup>15</sup>

L'évaluation préliminaire des besoins est une étape clé dans le processus d'intervention et de prise de décision. Cette évaluation est pour l'instant reconnue comme un point faible de processus. Plusieurs actions parallèles peuvent aider à renforcer cette étape dans le Système national de prise en charge des activités de réponse:

1. A moyen et long terme, il est nécessaire de renforcer les capacités des équipes d'évaluation du comité provincial du Nord Kivu et les comités locaux de protection civile.
2. La grille d'évaluation doit être revue pour permettre une bonne estimation de la situation et des besoins qui en découlent. Les compétences techniques disponibles dans certaines organisations internationales devraient être utilisées pour une telle révision.
3. En matière de réponse aux désastres, la capacité d'intervention institutionnelle est limitée, par les moyens dont elle dispose et qui sont surtout concentrés au niveau central. Il apparaît en particulier que le manque de ressources pré positionnées et de biens de première nécessité réduite considérablement l'efficacité du système national de réponse.

<sup>13</sup> Joseph Makundi, Protection Civile Nord Kivu, plan intervention PC-NK

<sup>14</sup> Djuma.OCHA, présentation, PC, atelier février 2014

<sup>15</sup> Dario Tedesco, OIM, Ibidem

4. Encourager l'évaluation de l'assistance nécessaire en termes de besoins et non pas en termes de moyens de réponse.
5. Encourager et soutenir le développement à moyen terme d'un plan d'achat et de pré positionnement de biens pour le système national de protection civile. Cette planification devrait avoir lieu indépendamment des moyens et biens à la disposition des organisations présentes dans les différents départements.  
En règle générale, un bon niveau de coordination a été enregistré les années précédentes entre les différentes structures du système national, du système des Nations Unies et les ONG. Il conviendrait néanmoins de renforcer certains aspects de la coordination
6. De manière à faciliter la coordination au niveau local, dès l'étape d'évaluation des besoins, il convient de continuer les activités de renforcement des capacités et de pérennisation des structures provinciales et locales de la Protection Civile Congolaise.
8. Il est important que le partage d'information s'effectue de façon structurée et selon le système préétabli et accepté.  
La structure de coordination et de partage de l'information doit être communiquée le plus largement possible avec tous les acteurs potentiels de réponse aux urgences.
9. La coordination à l'intérieur des secteurs et au niveau décentralisé devrait être renforcée. En particulier, des standards par secteur et des mécanismes de suivi des activités de réponse devraient être discutés et mis en place pour chaque secteur.

## V. SCÉNARIOS ET HYPOTHÈSES DE PLANIFICATION 16

1. NYAMULAGIRA			
CRITERES	Pire Scénario	Scénario Probable	Meilleur Scénario
Situation d'urgence	<p>-Coulées de laves avec volumes très importantes se dirigeant vers le Sud du volcan Nyamulagira, coupant la route Goma – Sake ; possible destruction des Centres de Sake, Mubambiro, Kimoka, Mugunga, Rusayo, Nzulu et se déversant dans le Golfe de Kabuno. Alerte gaz (dioxyde de carbone : CO<sub>2</sub>) en provenance du Lac.</p> <p>Mouvements des populations</p>	<p>Eruption type 1938 - 1940</p> <p>Coulée de laves au Nord ou au Sud du Volcan Nyamulagira et coupant les routes Goma-Sake, Sake-Kitshanga, Goma-Rutshuru ou Kalengara - Tongo</p>	<p>Eruption type 2010 (Sud) et 06/11/2011 (Nord)</p> <p>Coulée de laves limitée dans le Parc au Nord ou</p> <p>au Sud du volcan Nyamulagira,</p> <p>-Activité intense dans le cratère : activité type 20/03/2014</p>
Probabilité d'occurrence	Peu probable	Probable	Possible
Impact/Conséquences	<p>- Mouvements de plus au moins 1000 000 personnes</p> <p>-Destruction et atteinte à l'écosystème,</p> <p>-Possible pollution des eaux par les produits volcaniques (cendres, scories, cheveux de Pelée, poussière volcanique)</p> <p>-Pollution atmosphérique, monitoring des pathologies liées à la pollution,</p> <p>-Alerte locale et Internationale sur la navigation aérienne</p> <p>-Possible mort d'hommes et d'animaux,</p> <p>-Coupure des routes Goma-Sake ; Sake –</p>	<p>Coupure des routes :</p> <p>Goma – Sake, Sake -Kitshanga, Goma – Rutshuru, Kalengara –</p> <p>Tongo</p> <p>Possible pollution des eaux par des produits volcaniques (cendre, scories, cheveux de Pelée)</p>	<p>Destruction et atteinte à l'écosystème</p> <p>- Possible pollution des eaux par des produits volcaniques (cendre, scories, cheveux de Pelée)</p> <p>-Possible pollution atmosphérique, pathologies liées à la pollution,</p> <p>-Déstabilisation et déplacement des bétails,</p> <p>-Possible perturbation de la navigation aérienne (Nationale)</p>

		Kitshanga ; Goma – Rutshuru, Kelengera – Tongo ;		
<b>Localisation des zones les plus sensibles/affectées</b>		Kingi, Kimoka, Sake, Mubambiro, Mugunga, Nzulo, Kirotshe, Bweremana, Minova, Buzi, Bulenga, Bulengo	Sake, Kimoka,	Parc des Virunga, villages environnants  Suivant la direction du vent surtout du C Kisthanga, Kingi, Kimoka, Sake, Rugari, Rumangabo, Kalengera, Tongo, Mubambiro, Mugunga)ôte Ouest (Kiroirwe, Burungu,
<b>Nombre et pourcentage de population affectée</b>	<b>Morts</b>	Seront à prévoir accidents de circulation, possible explosion de gaz, des accidents routiers, des navigations aérienne et maritime.	Des centaines des cas de décès seraient enregistrés par maladies hydriques et Infections Respiratoires Aigües.	
	<b>Blessés</b>	Environ 5000 personnes seraient touchées par une possible explosion de gaz qui causerait une panique généralisée dans la cite de Sake, Gomaet ses environs jusqu'à créer des mouvements chaotiques dans tous les sens. Ce qui favoriserait des accidents et des cas de traumatismes.	Des centaines des personnes seraient blessées par bousculade aux ports suite à la coupure de l'axe Goma-Sake car la voie lacustre sera trop sollicitée.	
	<b>Disparus</b>	Près de 10 000 personnes enfants, des personnes de troisième âge, les handicapés seront en séparations avec familles. Le pire serait si l'éruption volcanique et/ou l'explosion gazeuse apparaissent pendant les heures des cours où les élèves voudront rejoindre leurs parents et les enseignants leurs familles (même chose pour les parents qui voudraient se réunir avec leurs enfants à l'école). Des cas de psychose, d'abandon des malades dans les structures sanitaires, des accouchements en voies d'évacuations seront possibles,...	Une partie importante de la faune et flore dans le Parc National de Virunga (faune et flore) seraient détruit soit par la coulée de lave et/ou produits volcaniques.	

	<b>Affectés</b>	Les premiers jours d'éruption volcanique une forte pollution due aux produits volcaniques couvrira toutes les localités environnant les volcans et le lac Kivu. Près de 50% de la population et plus particulièrement les enfants connaîtront les IRA et affecteront psychologiquement certaines personnes.		
<b>Alea/Événements déclencheurs pour l'activation du plan de contingence</b>		Il est possible que l'évacuation commence avant la coulée de la lave qui pourra occasionner la coupure de l'axe Goma-Sake. Néanmoins, les éléments déclencheurs seraient l'intense activité sismique, ouverture des fractures, présence des fumerolles, présence de la coulée de lave, cas des morts par asphyxie due possible Gaz.	Intense activité sismique, ouverture des fractures	Intense activité sismique, ouverture des fractures
<b>Durée probable de la phase d'urgence</b>		En fonction de l'ampleur des dégâts, la phase d'urgence pourrait facilement durer six mois voir même deux ans	De quelques semaines à quelques mois (jusqu'à 2 ans)	Permanente
<b>Expériences antérieures des autorités aux niveaux national et local</b>		<p>Impréparation face à une crise liée aux catastrophes naturelles.</p> <p>Sous-estimation des conséquences pouvant découler de l'éruption de Nyamulagira étant donné que ses laves sont toujours, depuis l'éruption survenues en 1948 déversés dans le Parc de Virunga.</p> <p>A noté qu'en 1938- 1940 et encore en 1948 deux éruptions du volcan Nyamulagira avaient coupé l'axe Goma Sake jusqu'à atteindre le lac Kivu.</p>	<p>Impréparation face à une crise liée aux catastrophes naturelles.</p> <p>Sous-estimation des conséquences pouvant découler de l'éruption de Nyamulagira étant donné que ses laves sont toujours, depuis l'éruption survenues en 1948 déversés dans le Parc de Virunga.</p> <p>A noté qu'en 1938-1940 et encore en 1948 deux éruptions du volcan Nyamulagira avaient coupé l'axe Goma Sake jusqu'à atteindre le lac</p>	

	<p>Manque de coordination dans la déclaration de l'urgence</p> <p>Manque de maitrise de la chaine de communication d'alerte</p> <p>Multiplicité de déclarations contradictoires aux medias</p> <p>Manque de plan d'évacuation.</p> <p>Manque d'un mécanisme de coordination transfrontalier en cas d'urgence</p>	<p>Kivu.</p> <p>-Manque de coordination dans la déclaration de l'urgence</p> <p>-Manque de maitrise de la chaine de communication d'alerte</p> <p>-Multiplicité de déclarations contradictoires aux medias</p> <p>-Manque de plan d'évacuation.</p> <p>-Manque d'un mécanisme de coordination transfrontalier en cas d'urgence</p>	
--	--	--	--

<p><b>Capacités et faiblesses du du Gouvernement Provincial</b></p>	<p>Le gouvernement provincial dispose d'un conseil provincial des préventions et gestion de catastrophes qui se transforme en cellule de crise en cas d'urgence.</p> <p>limite de moyens du gouvernement provincial et nécessite un appel de fonds auprès de la communauté internationale dans la mesure où les capacités du gouvernement National seraient aussi limitées</p> <p>Capacité insuffisante des unités du secrétariat technique ne disposant pas des stocks d'urgence</p> <p>L'OVG également ne dispose pas d'équipement de surveillance des volcans pour une phase d'intervention avant la crise.</p> <p>Requête d'appui lancée par le gouvernement provincial auprès du gouvernement central et la communauté Internationale</p>	<p>Le gouvernement provincial dispose d'un conseil provincial des préventions et gestion de catastrophes qui se transforme en cellule de crise en cas d'urgence.</p> <p>limite de moyens du gouvernement provincial et nécessite un appel de fonds auprès de la communauté internationale dans la mesure où les capacités du gouvernement National seraient aussi limitées</p> <p>Capacité insuffisante des unités du secrétariat technique ne disposant pas des stocks d'urgence</p> <p>L'OVG également ne dispose pas d'équipement de surveillance des volcans pour une phase d'intervention avant la crise.</p> <p>Requête d'appui lancée par le gouvernement provincial auprès du gouvernement central et la communauté Internationale</p>	<p>-Capacité du gouvernement provincial et national limitées</p> <p>-Un appel auprès des bailleurs de fonds internationaux est réduit</p>
---	--	--	---

<p><b>Capacités et faiblesses de la communauté humanitaire</b></p>	<p>-Capacité insuffisante de réponse des partenaires humanitaires présents dans les zones affectées</p> <p>-Difficulté des partenaires humanitaires à rejoindre les zones affectées suite à la coupure de route et restriction des trafics aériens.</p> <p>-Un appel auprès des bailleurs de fonds internationaux est nécessaire</p> <p>-Moins des partenaires dans les activités de prévention et préparation.</p>	<p>Capacité suffisante de réponse en appui au gouvernements/Provincial et National</p> <p>Les partenaires humanitaires appuient les évaluations rapides des dégâts et des besoins</p>	<p>La communauté humanitaire dispose des clusters et d'un plan d'action humanitaire. Capacité de mobilisation des fonds et certains humanitaires disposent des fonds d'urgences</p> <p>Existence du CERF</p>
<p><b>Capacités des services de secours</b></p>	<p>Disponibilité des matériels de communication et de gestion de base des données,</p> <p>Existence d'un réseau communautaire pour la protection civile,</p> <p>Disponibilité des équipes formées en de secours d'urgence,</p> <p>Dispositif Minimum de Santé de la Reproduction, en gestion des camps, psychologie d'urgence, préparation et réponses aux désastres</p> <p>Evaluation communautaire des menaces, vulnérabilités et capacités,...</p>	<p>Disponibilité des matériels de communication et de gestion de base des données,</p> <p>Existence d'un réseau communautaire pour la protection civile,</p> <p>Disponibilité des équipes formées en de secours d'urgence,</p> <p>Dispositif Minimum de Santé de la Reproduction, en gestion des camps, psychologie d'urgence, préparation et réponses aux désastres</p> <p>Evaluation communautaire des menaces, vulnérabilités et capacités,...</p>	<p>Disponibilité des matériels de communication et de gestion de base des données,</p> <p>Existence d'un réseau communautaire pour la protection civile,</p> <p>Disponibilité des équipes formées en de secours d'urgence,</p> <p>Dispositif Minimum de Santé de la Reproduction, en gestion des camps, psychologie d'urgence, préparation et réponses aux désastres</p> <p>Evaluation communautaire des menaces, vulnérabilités et capacités,...</p>



<b>Besoins prioritaires/Secteurs importants de la réponse</b>	Coordination ; évaluation, sécurité, protection, logistique, gestion et coordination des camps, santé, sécurité alimentaire, besoins non alimentaire et abris d'urgence et Eau, hygiène et assainissement.	Coordination ; évaluation, sécurité, protection, logistique, gestion et coordination des camps, santé, sécurité alimentaire, besoins non alimentaire et abris d'urgence et Eau, hygiène et assainissement	Coordination ; évaluation, sécurité, protection, logistique, gestion et coordination des camps, santé, sécurité alimentaire, besoins non alimentaire et abris d'urgence et Eau, hygiène et assainissement	
<b>Autres organisations susceptibles de répondre</b>	Disponibilité d'un service de Protection Civile avec un réseau communautaire de plus 7000 jeunes scouts, Plus de 10 000 volontaires secouristes de la Croix-Rouge, les agents des sociétés de gardiennage, des éléments des Forces Armées et de la PNC, la MONUSCO			
<b>Contraintes majeures probable à la réponse aux urgences</b>	<b>Générales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Inexistence au sein du Gouvernement provincial d'un fonds d'urgence.</li> <li>-Problèmes de coordination d'une part entre le gouvernement provincial et les acteurs humanitaire d'autres part entre le gouvernement provincial et national, ainsi que la RDC et le Rwanda</li> <li>-Perturbation des réseaux téléphonique</li> <li>-Destruction des stocks de contingence des humanitaires</li> <li>-Difficulté pour le gouvernement et les humanitaires d'atteindre les zones affectées suite à la coupure des routes et restriction de trafics aériens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Inexistence au sein du Gouvernement provincial d'un fonds d'urgence.</li> <li>-Problèmes de coordination d'une part entre le gouvernement provincial et les acteurs humanitaire d'autres part entre le gouvernement provincial et national, ainsi que la RDC et le Rwanda</li> <li>-Perturbation des réseaux téléphonique</li> <li>-Destruction des stocks de contingence des humanitaires</li> <li>-Difficulté pour le gouvernement et les humanitaires d'atteindre les zones affectées suite à la coupure des routes et restriction de trafics aériens</li> </ul>	

	<b>Spécifiques aux zones affectées</b>	Débordement de la protection civile, La Croix-Rouge et la PNC pour l'évacuation des personnes à mobilité réduites.  Blocage des voies de communication (routes, réseau téléphonique), vol des biens	Destruction des infrastructures de santé, les routes dans certains quartiers et les unités d'approvisionnement en médicament et en vivres	Destruction des infrastructures de santé, les routes dans certains quartiers et les unités d'approvisionnement en médicament et en vivres
--	--	---	---	---

<b>2. NYIRAGONGO</b>			
	<b>Pire Scénario</b>	<b>Scénario Probable</b>	<b>Meilleur Scénario</b>
Situation d'urgence	Eruption phréato-magmatique (dans ou au bord du Lac Kivu) entraînant des grandes explosions avec possibilité d'une éruption gazeuse  Eruption type de Mont Goma	Eruption fissurale et coulées de lave sur les flancs sud, traversant les villes de Goma et  Gisenyi jusque dans le Lac Kivu (éruption type de 2002 et 1977)	Activité du lac de lave dans le cratère  Possible petite coulée de lave se limitant dans le Parc  Activité type du Lac de Lave
<b>Probabilité d'occurrence</b>	Peu probable	Probable	possible
<b>Impact/Conséquences</b>	- Mouvement d'environ 800 000 des personnes  Mort d'hommes et animaux, poissons par asphyxie et directement par les produits volcaniques d'explosion ou soit par la lave  - Destruction des infrastructures (aéroport de Goma, routes, plus au moins 100 structures sanitaires, 50 écoles, marchés, Stations de	Mouvement d'environ 300 000 des personnes  -, Mort d'hommes  - Destruction des infrastructures (aéroport de Goma, routes, plus au moins 50 structures sanitaires, 50 écoles, marchés, Stations de carburants, entrepôts publiques, 100	-Pollution de l'atmosphère et des eaux par des gaz, cendres, scories  - Possible perturbation de la navigation aérienne  -Destruction de l'environnement par des pluies acides

		carburants, entrepôts publics, 200 bornes fontaines d'eau, des tuyaux de transports d'eau dans et poteaux SNEL) dans le parcours de la lave ; - Perturbation des navigations lacustre, aérienne et terrestre ; - Possible explosion des stations des carburants, - Pollution atmosphérique et apparition de pathologies respiratoires, de la peau, conjonctivite et hydrique.	bornes fontaines d'eau, des tuyaux de transports d'eau dans et poteaux SNEL) dans le parcours de la lave ; - Perturbation des navigations lacustre, aérienne et terrestre ; - Possible explosion des stations des carburants, - Pollution atmosphérique et apparition de pathologies respiratoires, de la peau, conjonctivite et hydrique.	-Pathologies liées à la pollution
<b>Localisation des zones les plus sensibles</b>		Villes de Goma, Gisenyi, Bukavu ainsi que les villages de Katana, Nyabibwe, Minova, Idjwi, Sake, Buzi, etc	Rusayo, Muja, Mutaho, Kibati, Kanyaruchinya, Mugunga, Goma, Gisenyi, lac Kivu	Parc des Virunga, Sake, Kimoka, Mubambiro, Mugunga, Muja, Rusayo, Mutaho, Nzulo, Cubi, Kirotshe
<b>Nombre et de pourcentage population affectée</b>	<b>Morts</b>	Près de 1000 personnes perdraient leur vie	500 personnes seraient mortes	Affectation de la population a petite échelle
	<b>Blessés</b>	5000 cas de blessures, maladies/IRA, psychoses seraient enregistrés	Environ 1000 cas de blessures seraient enregistrés	500 cas d'IRA seraient notifiés
	<b>Disparus</b>	Près de 10 000 personnes (enfants, malades hospitalisés, handicapés et vieillards) seraient séparés de leurs tutelles ou parents.	Plusieurs enfants et vieillards seraient séparés de leurs tutelles ou parents.	Quelques enfants et vieillards seraient séparés de leurs tutelles ou parents.
	<b>Affectés</b>	100 % déplacement de toute la population	100% de la population	Quelques menages
<b>Alea/Événements déclencheurs pour l'activation du plan de contingence</b>		Intense activité sismique, ouverture des fractures, présence des fumerolles, mouvement préventive de la population	Intense activité sismique, ouverture des fractures, présence des fumerolles	Intense activité sismique, ouverture des fractures, présence des fumerolles
<b>Durée probable de la phase d'urgence</b>		Environ une année	Plus au moins 3 mois	1 à 3 mois

<p><b>Expériences antérieures des autorités aux niveaux national et local</b></p>	<p>Manque de coordination dans la déclaration d'urgence,</p> <p>Manque de maîtrise de la chaîne de communication d'alerte</p> <p>Multiplicité de déclaration contradictoire au Media</p> <p>Manque de plan d'évacuation et impréparation de la réponse à la crise.</p> <p>Réactif aux situations d'urgence au lieu d'être proactif</p>	<p>Manque de coordination dans la déclaration d'urgence,</p> <p>Manque de maîtrise de la chaîne de communication d'alerte</p> <p>Multiplicité de déclaration contradictoire au Media</p> <p>Manque de plan d'évacuation et impréparation de la réponse à la crise.</p> <p>Réactif aux situations d'urgence au lieu d'être proactif</p>	<p>Manque de coordination dans la déclaration d'urgence,</p> <p>Manque de maîtrise de la chaîne de communication d'alerte</p> <p>Multiplicité de déclaration contradictoire au Media</p> <p>Manque de plan d'évacuation et impréparation de la réponse à la crise.</p> <p>Réactif aux situations d'urgence au lieu d'être proactif</p>
---	--	--	--

<p><b>Capacités et faiblesses du Gouvernement Congolais</b></p>	<p>Le gouvernement provincial dispose d'un conseil provincial des préventions et gestion de catastrophes qui se transforme en cellule de crise en cas d'urgence.</p> <p>-limite de moyens du gouvernement provincial et nécessite un appel de fonds auprès de la communauté internationale dans la mesure où les capacités du gouvernement National seraient aussi limitées</p> <p>Capacité insuffisante des unités du secrétariat technique ne disposant pas des stocks d'urgence</p> <p>L'OVG également ne dispose pas d'équipement de surveillance des volcans pour une phase d'intervention avant la crise.</p> <p>Requête d'appui lancée par le gouvernement provincial auprès du gouvernement central et la communauté Internationale</p>	<p>-Le gouvernement provincial dispose d'un conseil provincial des préventions et gestion de catastrophes qui se transforme en cellule de crise en cas d'urgence.</p> <p>-limite de moyens du gouvernement provincial et nécessite un appel de fonds auprès de la communauté internationale dans la mesure où les capacités du gouvernement National seraient aussi limitées</p> <p>Capacité insuffisante des unités du secrétariat technique ne disposant pas des stocks d'urgence</p> <p>L'OVG également ne dispose pas d'équipement de surveillance des volcans pour une phase d'intervention avant la crise.</p> <p>Requête d'appui lancée par le gouvernement provincial auprès du gouvernement central et la communauté Internationale</p>	<p>-Capacité du gouvernement provincial et national limitées</p> <p>-Un appel auprès des bailleurs de fonds internationaux est réduit</p>
---	---	--	---

<p><b>Capacités et faiblesses réponse de la communauté humanitaire</b></p>	<p>-Capacité insuffisante de réponse des partenaires humanitaires présents dans les zones affectées</p> <p>-Difficulté des partenaires humanitaires à rejoindre les zones affectées suite à la coupure de route et restriction des trafics aériens.</p> <p>-Un appel auprès des bailleurs de fonds internationaux est nécessaire</p> <p>Moins des partenaires qui s'engagent dans la prévention et préparation</p>	<p>Capacité suffisante de réponse en appui aux gouvernements/Provincial et National</p> <p>Les partenaires humanitaires appuient les évaluations rapides des dégâts et des besoins</p>	<p>Capacité diffusante de réponse en appui au gouvernement provincial</p> <p>Les partenaires appuient la réponse aux besoins identifiés</p>
<p><b>Capacité des services de secours</b></p>	<p>Disponibilité des matériels de communication et de gestion de base des données,</p> <p>Existence d'un réseau communautaire pour la protection civile,</p> <p>Disponibilité des équipes formées en de secours d'urgence,</p> <p>Dispositif Minimum de Santé de la Reproduction, en gestion des camps, psychologie d'urgence, préparation et réponses aux désastres</p> <p>Evaluation communautaire des menaces, vulnérabilités et capacités,...</p>	<p>Disponibilité des matériels de communication et de gestion de base des données,</p> <p>Existence d'un réseau communautaire pour la protection civile,</p> <p>Disponibilité des équipes formées en de secours d'urgence,</p> <p>Dispositif Minimum de Santé de la Reproduction, en gestion des camps, psychologie d'urgence, préparation et réponses aux désastres</p> <p>Evaluation communautaire des menaces, vulnérabilités et capacités,...</p>	<p>Disponibilité des matériels de communication et de gestion de base des données,</p> <p>Existence d'un réseau communautaire pour la protection civile,</p> <p>Disponibilité des équipes formées en de secours d'urgence,</p> <p>Dispositif Minimum de Santé de la Reproduction, en gestion des camps, psychologie d'urgence, préparation et réponses aux désastres</p> <p>Evaluation communautaire des menaces, vulnérabilités et capacités,...</p>
<p><b>Besoins prioritaire/Secteurs importants de la réponse</b></p>	<p>Coordination ; évaluation, sécurité, protection, logistique, gestion et coordination des camps, santé, sécurité alimentaire, besoins non alimentaire et abris d'urgence et Eau, hygiène et assainissement,</p>	<p>Coordination ; évaluation, sécurité, protection, logistique, gestion et coordination des camps, santé, sécurité alimentaire, besoins non alimentaire et abris d'urgence et Eau, hygiène et assainissement)</p>	<p>Coordination ; évaluation, sécurité, protection, logistique, gestion et coordination des camps, santé, sécurité alimentaire, besoins non alimentaire et abris d'urgence et Eau, hygiène et assainissement,</p>

<b>Autres organisations susceptibles de répondre</b>		Les sociétés de gardiennage, les églises, les entreprises privées, l'armée, la PNC, la MONUSCO, CIERGL, Mouvement Croix-Rouge.	Les sociétés de gardiennage, les églises, les entreprises privées, l'armée, la PNC, la MONUSCO, CIERGL, Mouvement Croix-Rouge.	Les sociétés de gardiennage, les églises, les entreprises privées.
<b>Contraintes majeures probable à la réponse aux urgences</b>	<b>Générales</b>	<p>-Inexistence au sein du Gouvernement provincial d'un fonds d'urgence.</p> <p>-Problèmes de coordination d'une part entre le gouvernement provincial et les acteurs humanitaire d'autres part entre le gouvernement provincial et national, ainsi que la RDC et le Rwanda</p> <p>-Perturbation des réseaux téléphonique</p> <p>-Destruction des stocks de contingence des humanitaires</p> <p>-Difficulté pour le gouvernement et les humanitaires d'atteindre les zones affectées suite à la coupure des routes et restriction de trafics aériens</p>	<p>Les stocks d'urgences sont endommagés dans les zones affectées.</p> <p>Les organisations sont capables de travailler dans la mesure où la situation sécuritaire et infrastructure le permettent</p>	<p>Les stocks d'urgences sont endommagés dans les zones affectées.</p> <p>Les organisations sont capables de travailler dans la mesure où la situation sécuritaire et infrastructure le permettent</p>
	<b>Spécifiques aux zones affectées</b>	<p>Débordement de la protection civile, La Croix-Rouge et la PNC pour l'évacuation des personnes à mobilité réduites.</p> <p>Blocage des voient de communication (routes, réseau téléphonique), vol des biens</p>	<p>Destruction des infrastructures de santé, les routes dans certains quartiers et les unités d'approvisionnement en médicament et en vivres</p>	<p>Destruction des infrastructures de santé, les routes dans certains quartiers et les unités d'approvisionnement en médicament et en vivres</p>

## VI. GESTION ET COORDINATION

### VII.1. Matrice de Réaction Rapide et activités requises

Etapas de la Préparation suite à une alerte crédible d'éruption Possible			
N°	Activités	Par qui?	Quand ?
1	Identifier, évaluer et préparer (latrines, points d'eau) les points de rassemblement en cas d'imminence d'une éruption	Protection civile, Croix-Rouge, la PNC, CNR, UNHCR et OIM	En phase Orange
2	Faire un mapping de stock d'urgence disponible	Clusters NK et SK, Unités secrétariat techniques du CPPR GC	En phase Orange
3	Sensibiliser les populations sur les précautions à prendre en cas d'une éruption	Protection Civile, Croix-Rouge,	En phase Orange
4	Actualiser les listes des personnes à mobilité réduite dans les sites de déplacement et dans la ville de Goma susceptible d'être touchés par l'éruption et évaluer les moyens de transport pour leur évacuation.	Protection Civile, CNR, UNHCR et OIM	En phase Orange
5	Contacteur la MONUSCO pour le moyen logistique disponible en appui à l'évacuation et acheminement de l'aide Humanitaire.	Gouverneur de Province, OCHA	En phase Orange
6	Identifier une organisation point focal par cluster	Les clusters	En phase orange
7	Mis à jour des plans sectoriels du plan de contingence	Clusters et ST CPPR-GC	En phase Orange
<b>Premières 24h</b>			
1	Tenir une réunion de confirmation de l'alerte à OCHA, MONUSCO et membres de CPPR GC.	Gouverneur de Province	En Phase rouge
2	Déclarer l'urgence, activer les sirènes d'alertes pour autoriser l'évacuation de la population.	Goupro	En Phase rouge
3	Mise en place de la cellule de crise	Gouverneur, OCHA	En Phase rouge
4	Convoquer la réunion avec les responsables des unités du secrétariat technique du Conseil de la province, activer partiellement le Centre des Opérations d'Urgence – COU	ST CPPR G-C	En phase rouge
5	Déployer les postes avancés de secours pour la sensibilisation et orientation de populations selon le plan d'évacuation.	Protection Civile, Croix-Rouge et PNC	En phase rouge
6	Activation du Plan de Contingence Provincial Volcan	Cellule de crise/OCHA	En phase rouge
7	Déployer une mission conjointe d'évaluation rapide des besoins dans les zones de crise	STCPPR-GC/PC, OCHA/OIM, Clusters	En phase rouge
8	Démarrer les secours d'urgence sur bases des résultats de l'évaluation rapide des besoins	Protection Civile, Croix-Rouge et PNC, DPS	En phase rouge
9	Transmettre une note d'information (Bulletin d'information) concise à la hiérarchie (Gouvernement Central et différents sièges de partenaires).	Goupro, OCHA et MONUSCO	En phase rouge
10	Inviter les experts en volcanologie et en gestion des catastrophes pour leurs l'appui	Gouverneur, OVG et OCHA et OIM	En phase rouge
11	Contacteur les gouvernements voisins du Nord-Kivu et les UNCT.	Gouverneur, OCHA et OIM	En phase rouge



Premières 48h		
1	Rendre compte à la cellule de Crise des résultats d'évaluation conjointe.	ST CPPR G-C et OCHA
2	Décider des options retenues pour la mobilisation des ressources : Fonds Provincial d'Urgence ou Appel de Fonds d'urgence International Et pour le renforcement de la coordination avec la communauté Internationales humanitaire, MONUSCO et le système de UN	Goupro, OCHA et MONUSCO
4	Réviser si besoin, le plan d'urgence.	Protection civile et OCHA
5	Tenir des réunions avec les membres de la cellule de crise	Président de la cellule de crise et OCHA
6	Réquisionner et Déployer le personnel additionnel requis en cas de besoins	Chaque service et organisation selon les besoins
7	Mise en place de la réponse multisectorielle selon les priorités identifiées	ST CPPR-GC/PC et Inter cluster
8	Suspendre les actions/programmes non prioritaires/essentiels qui sont en cours	Goupro et OCHA
9	Collecter et traiter les données pour fournir des bulletins d'information	OVG, PC et OCHA
10	Poursuivre l'effort d'information à l'endroit de la population et se rassurer de la bonne transmission du message de sensibilisation	Protection civile
11	Evaluer la situation de sécurité	Protection Civile, Cluster Protection, PNC et services spécialisés ; DSS
12	Appui de coordination dans les lieux sinistrés	PC, OCHA et partenaire
13	Mis à place d'un plan spécifique Genre et enfants	DIVIGENRE, UNICEF, UNFPA, DIVISANT
Premières 2 semaines		
1	Consolider l'information, analyser les lacunes et le flux de l'assistance matérielle	ST CPPR-GC et OCHA
2	Conduire des évaluations plus approfondies et planifier l'intervention sur les 6 prochains mois, identification des conséquences immédiates et effets induits	Commission conjointe (Gouvernement – partenaires)
3	Tenir des briefings et points de presse pour les partenaires et les media	Goupro, OCHA et MONUSCO
4	Faciliter les procédures administratives de l'importation du matériel humanitaire	Goupro
5	Recherche des enfants non accompagnés	CR, DIVIAH, UNICEF
6	En cas de dépassement des capacités des sites d'accueil identifiés, procéder à l'identification des nouveaux sites d'accueil alternatifs des sans abri.	PC, OIM, HCR et OCHA

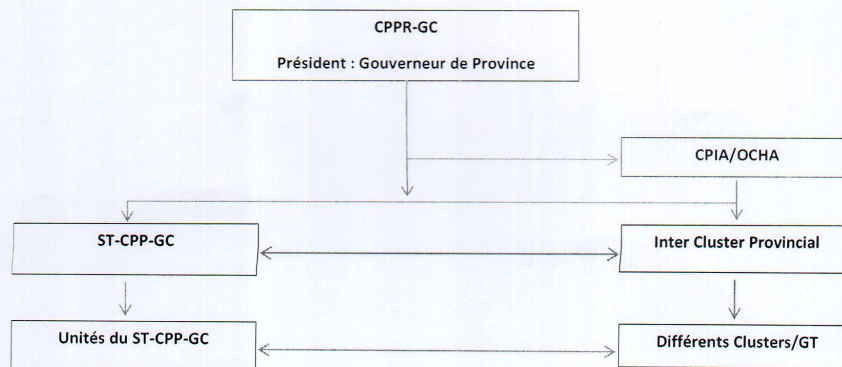
## VII.2. Rôles opérationnels, fonctionnels et responsabilités<sup>17</sup>

Le Centre Provincial des Operations d'Urgence (CPOU) établi pour harmoniser les actions des acteurs humanitaires par le biais de OCHA en appui au Gouvernement en Province du Nord-Kivu, dans un cadre du processus de partage d'information, de coordination et d'assistance pendant une situation d'urgence.

Le CPOU est activé par le Gouverneur de Province, Président du conseil Provincial de Prévention des Risques et Gestion des Catastrophes en cas d'alerte imminent pour rendre opérationnel les unités de secrétariat technique du conseil provincial, et mener des évaluations intersectorielles rapide, de proposer la réponse aux urgences constatées après évaluations et assurer la gestion des informations avec l'appui de la communauté humanitaire internationale. Le président du conseil provincial est directement responsable du CPOU.

Quand il y a une crise de moyenne/grande intensité, le Gouverneur de Province, président du conseil provincial, en consultation avec le Chef du Bureau d'OCHA, peut décider d'activer le CPOU. Le siège du CPOU sera le bureau du Gouvernement du Nord-Kivu. Il choisira un centre opérationnel pour une coordination effective de la réponse humanitaire à la crise.

L'activation du CPOU est faite normalement dans les étapes suivantes : **Alerte-Activation-Désactivation-Rapport final**. Ci-dessous l'organigramme<sup>18</sup>.



Suivant l'organigramme ci-dessus, la coordination sera effectuée par le Gouvernement qui est le premier responsable de la réponse face aux situations de crise et catastrophes. L'autorité provinciale se chargera de la réponse avec l'appui des partenaires du système des Nations Unies et des organisations non gouvernementales. En situation d'urgence le conseil provincial de prévention des risques et gestions des catastrophes, se transforme en Centre des Operations D'urgence.

<sup>17</sup>CRRDC, pc volcans 2009

<sup>18</sup>Julien KAHONGYA, Gouverneur de Province, Coordination des actions d'urgence au Nord Kivu

## A. LISTE DES CONTACTS :

NO	Noms et Post-nom	Organisation	Fonction	Tel	E-mail
1	Julien PALUKU KAHONGYA	Gouvernement Provincial	Gouverneur de Province	+243813053910	julienkaho@yahoo.fr
2	Annarita MARCANTONIO	OCHA	Chef de Bureau	+234817061343	
3	Vital AWASHANGO	Police Nation Congolaise	Commissaire Provincial	+243999952617	
4	Joseph MAKUNDA	Protection Civile	Coordonnateur Provincial	+243816284736	Nkprotectioncivilegorna2015@gmail.com
5	KACHO KARUME	OVG	Directeur General	+243994304633	
	Baudouin DJUMA	OCHA	Assistant	+243991255715	djuma@un.org
6	Mathieu YALIRE	OVG	Chef de Dep. Géochimie	+243820986223	yaliremat@yahoo.fr
4	Dario Tedesco Monique Van Hoof	OIM	Expert Gestion des risques volcaniques	-	<a href="mailto:dtescoim@unina.it">dtescoim@unina.it</a> Mvanhoof@iom.int
4	KASIKA KIBATSI	Division Affaires Humanitaires	Chef de Division	+243179742	kibatsikas@gmail.com
5	Chirac KATSUVA	Croix-Rouge	Département Gestion des Catastrophes	+243 9940784	croix-rougenordkivu@gmail.com

## B. ORGANISATION GENERALE DU CPOU

La coordination de la réponse se fera au niveau du CPOU Provincial qui est composé de 3 aires pour son opérationnalisation.

Le niveau d'activation du COU de 1 à 3 comme l'indique la Figure N° : 4 dépendra du dépassement de COU pour des événements de la base à la Province.

### 1. AIRE DE PRISE DE DECISIONS

Si la crise est confirmée, l'ALERTE du COUP sera suivie par l'Activation du CPOU. Ce dernier sera activé par le Président du Conseil Provincial de Prévention Risques et Gestion des Catastrophes en collaboration avec le Chef du Bureau d'OCHA. Les actions suivantes seront prises lors de l'activation du CPOU:

Voix du rapporteur du CPOU qui est le responsable de l'air de communication: Le rapporteur du COUP est d'office le rapporteur du conseil provincial de prévention des risques et gestion de catastrophes. Il maintiendra à jour le tableau de suivi du COUP et effectuera d'autres tâches du secrétariat technique

décidées par le Conseil Provincial du COUP.

Le Secrétaire technique du conseil provincial du CPOU convoquera les unités du secrétariat et les membres du CPOU identifiés dans le staff des opérateurs humanitaires selon leurs compétences spécifiques. Les membres seront les Coordinateurs des clusters qui resteront actifs jusqu'à la fin de l'opération (CCCM/Abris d'urgence, WASH, Santé, Protection, NFI, Sécurité Alimentaire...), MONUSCO et certaines agences ONU cheffes d'autres secteurs et des ONGs.

Le Conseil provincial fera une présentation au CPOU sur la situation sécuritaire, l'accès humanitaire et d'autres questions liées à la sécurité. Les membres du CPOU devront avoir l'équipement personnel comme des ordinateurs portables, des appareils photos, des radios, des téléphones satellites etc.

Les membres des missions d'évaluation rapide des besoins seront informés par le secrétaire technique du CPOU de l'activation du CPOU et seront requis d'être en stand-by

## 2. AIRE DES OPÉRATIONS :

**Missions d'évaluation rapide des besoins** : Une fois qu'il y a une confirmation d'une population affectée par la crise, le CPOU prendra toutes les actions nécessaires pour déclencher des évaluations rapides conjointes dans les zones affectées. Les Equipes d'évaluation rapide utiliseront les outils d'évaluation approuvés et standards.

**Réponse Opérationnelle** : Sur la base de l'analyse de données collectées par les missions d'évaluation rapide des besoins dans les zones affectées, les membres du CPOU, mettront en œuvre des actions de réponse coordonnées pour fournir l'assistance à la population affectée. La réponse des acteurs humanitaires complètera les lacunes possibles de la réponse du Gouvernement sur la base des plans de réponse sectorielles. Le CPOU sera en liaison étroite avec le Mouvement de la Croix Rouge.

## 3. AIRE DE COMMUNICATION

Une fois activé, le CPOU est aussi responsable pour rassembler, vérifier et compiler toutes les informations concernant la crise. La collecte et la validation des informations fourniront une évaluation générale de la crise et vont aider à identifier des actions de réponse exigées par l'Etat et la Communauté Humanitaire. Le rapporteur du CPOU désigné facilitera l'échange et la collecte de l'information parmi les partenaires principaux.

La procédure de gestion de l'information est la suivante :

- Toutes les informations doivent être transmises par les Membres du COUP au rapporteur du CPOU qui est le secrétaire du CPPR-GC.
- Le rapporteur du CPOU sera responsable de la collecte et de la consolidation des données et de la transmission à toutes les parties concernées.
- Toute information est validée par le secrétaire technique du CPOU avant transmission.
- Toutes les actions/décisions prises par le CPOU seront enregistrées par le rapporteur du CPOU dans le registre ou base des données du CPOU pour la référence future et révision After Action / Leçons apprises.

## C. MECANISME DE COORDINATION HUMANITAIRE AU NORD-KIVU<sup>19</sup>

La communauté internationale est organisée au niveau stratégique et au niveau opérationnel, d'après les orientations du Comité permanent inter agences (*Inter-Agency Standing Committee – IASC*) au niveau global. À cet égard, à l'initiative du Coordinateur Humanitaire des Nations Unies en RD Congo, des représentants des ONG internationales, des organisations internationales et des bailleurs de fonds

<sup>19</sup>Annarita, Chef de Bureau OCHA Nord Kivu

ont été invités à participer conjointement avec le Système des Nations Unies dans ce comité, afin d'arriver à des approches communes dans l'intervention humanitaire et de développement dans le Nord Kivu, en appui aux autorités, notamment dans la gestion des risques et des désastres.

Les structures de coordination reposent essentiellement sur l'approche cluster. Il s'agit d'un système de coordination qui intègre un mécanisme renforcé, notamment le Comité permanent inter-agences du Nord Kivu (CPIA-NK), la réunion inter-cluster et les clusters provinciaux. Le but est d'engager des discussions, effectuer des analyses sur les causes et les conséquences liées à la situation humanitaire, évaluer les besoins couverts et non couverts en terme de réponse humanitaire, mais également analyser d'autres risques aléatoires pouvant s'étendre sur d'autres zones.

**Le Comité provincial inter-agences (CPIA)** est un organe de décision ayant un rôle stratégique. Il est composé des agences des Nations Unies, d'ONG internationales, Mouvements de la Croix Rouge et le Comité International de la Croix Rouge (CICR) en qualité d'observateurs et de quelques ONG nationales. Quant au Comité de liaison, c'est un organe d'échange d'informations sécuritaires regroupant les services de sécurité et de défense de la RDC, des agences des Nations Unies, un représentant des ONG internationales, les autorités politiques et administratives de la Province du Nord Kivu et la Protection civile.

**L'Inter-cluster** représente le niveau technique du système de coordination et propose des interventions. Il met en œuvre les décisions/recommandations du CPIA du Nord-Kivu en cas de crise complexe. L'inter-cluster apporte un appui à la gestion des crises, notamment dans la mobilisation des ressources matérielles, financières et humaines, mais aussi le suivi des opérations. Composé des coordonnateurs des clusters ainsi que des Co-leads des clusters, les membres se réunissent deux fois par mois et peuvent se réunir en réunion extraordinaire pour discuter de la coordination en matière de réponse multisectorielle et relever les lacunes pouvant faire l'objet d'un plaidoyer auprès des donateurs ou autorités locales ou nationales. En cas de besoins, les représentants des autorités provinciales peuvent participer à la réunion de l'Inter-cluster.

**Les clusters provinciaux** sont composés par les partenaires humanitaires actifs dans les mêmes secteurs en impliquant les structures techniques du Gouvernement dans les réunions. Ces clusters sont responsables de la coordination sectorielle de l'activité humanitaire dans le secteur concerné, mais aussi de la gestion de l'information et de l'identification des lacunes, besoins et besoins non couverts ainsi que les priorités. Ils peuvent également convoquer selon le cas et en cas de besoin, des réunions extraordinaires pour approfondir l'analyse des problèmes à l'origine de la crise, dégager les conséquences et examiner les opportunités d'une intervention sectorielle.

Au total, 8 clusters sont actifs à Goma et se réunissent une (1) fois par mois (Abris/biens non alimentaires ; Coordination ; Eau, hygiène et Assainissement ; Education, Logistique ; Nutrition ; Protection ; Santé et Sécurité alimentaire) et leurs coordonnateurs participent à l'inter-cluster. Ceci s'ajoute le groupe de travail sites de déplacement qui se réunit deux fois le mois.

D'autres mécanismes de coordination soutiennent les clusters (Comité provincial inter-agences ; Inter-clusters ; Coordination foncière ; groupe de travail assistance multisectorielle (Violences sexuelles) ; Groupe de travail sites de déplacement, Protection et Prévention (Violences sexuelles) ; Groupe de travail protection de l'enfance ; Comité de liaison, Réunion de sécurité ; Réunion d'information générale ; Commission mouvement de populations (CMP) et Réponse rapide aux mouvements de populations (RRMP).

**Evaluation de besoins:** en cas de besoins, les partenaires de la Réponse Rapide Mouvements de populations (RRMP) déploient en urgence une équipe sur le terrain afin d'effectuer une évaluation rapide et multisectorielle des besoins dans la zone affectée.

Ci-dessous les chefs de files et co-facilitateurs des clusters<sup>20</sup>

	Clusters / groupes de travail ers / groupes de travail Chef	Chef de file	Co-facilitateur
1	Biens non alimentaires et abris d'urgence	UNICEF	SOLIDARITES
2	Eau, hygiène et assainissement	UNICEF	MERCY CORP
3	Éducation	UNICEF	NRC
4	Logistique	PAM	IEDA
5	<b>Nutrition</b>	UNICEF	PRONANUT
6	<b>Protection</b>	HCR	WORD VISION
7	<b>Santé</b>	OMS	SAVE THE CHILDREN
8	<b>Sécurité alimentaire</b>	FAO/PAM	Secours Catholique
9	<b>Groupe de travail sites de déplacement</b>	HCR/OIM	

<sup>20</sup>Mécanisme de coordination humanitaire Nord-Kivu

## VIII. FINANCEMENT DU PC

### VIII.1. Besoins de financement

La mise en œuvre du présent PC nécessite la disponibilité du matériel et équipements adéquats de surveillance et d'intervention, le renforcement des capacités des services techniques du Gouvernement et l'organisation régulière d'exercices de simulation afin de tester le niveau de préparation de la Province.

### VIII.2. Sources de financement

Le financement des besoins sus listés proviendront des ressources budgétaires de l'Etat, l'appui des partenaires humanitaires et au développement ainsi que des contributions dans le cadre de la solidarité nationale en vigueur en RDC.

En vue d'une mobilisation rapide de fonds il vient d'être proposé la création d'un Fonds d'urgence au nom du Fond Provincial Prévention et Gestion des Catastrophes.

NB. Le Gouvernement Provincial remercie l'équipe de rédaction notamment : la Protection Civile, l'OVG, l'OCHA, OIM et la Croix-Rouge de la RDC du Nord Kivu pour le temps consentis pour la mise à place de ce plan 2014-2020.

Fait à Goma, le 21 AOUT 2015

= : Honorable Julien PALUKU KAHONGYA : =



VIII. **ANNEXE** :

1. **Protocole d'accord** : Gouverneur de Province ;
2. **Plan d'évacuation** : Protection Civile et Police ;
3. **Plan sectoriel d'intervention** : Partenaires OCHA, mouvement Croix-Rouge, Services étatiques et chaque organisation.